SEA SHEPHERD FRANCE

RAPPORT MORAL, D'ACTIVITÉ ET FINANCIER 2020

SEA SHEPHERD

QUI SOMMES NOUS ?

Fondée en 1977 par le capitaine Paul Watson, SEA SHEPHERD est une ONG de défense des océans spécialisée dans la lutte contre le braconnage.

Sea Shepherd travaille sur trois axes majeurs :
- Dépasser le stade de la protestation et intervenir de manière active et non violente dans les cas d'atteintes illégales à la vie marine et aux écosystèmes marins.
- Exposer les abus et les pratiques non durables ou non éthiques d'atteinte à la vie marine et à l'intégrité des écosystèmes marins en alertant les médias et l'opinion publique.
- Sensibiliser l'opinion publique au lien essentiel qui nous relie à l'océan à travers diverses interventions (festivals, établissements scolaires, conférences, expositions, publications, films, etc...)

DES OCÉANS EN DANGER

Nos océans et ses habitants meurent de la surpêche et de la destruction du milieu naturel.

Les braconniers pillent l'océan et détruisent la vie marine en toute impunité. La haute mer est une sorte de « Far West » où la pêche illicite non déclarée et non réglementée (INN) n'est pas toujours réprimée. De nombreux crimes environnementaux ont ainsi lieu loin des yeux des autorités internationales et de l'opinion publique. Des lois et des accords internationaux existent pour protéger la faune marine et son habitat, mais il est souvent difficile de les faire appliquer par manque de volonté politique, de ressources économiques, ou à cause de frontières transnationales qui brouillent les juridictions. Là où un vide juridique existe, Sea Shepherd agit pour le combler.

LA PÊCHE ILLICITE, NON DÉCLARÉE ET NON RÉGLEMENTÉE (INN)

La pêche INN est une des plus grosses menaces qui pèse sur la survie des écosystèmes marins ainsi que sur les moyens de subsistance des petits pêcheurs côtiers. On estime qu'entre 15% et 40% des prises mondiales sont capturées illégalement. Le problème est particulièrement important dans les pays en voie de développement qui manquent souvent de moyens financiers pour contrôler ce qui se passe dans leurs eaux territoriales. C'est la raison pour laquelle Sea Shepherd travaille de plus en plus avec des gouvernements, comme le Gabon ou l'Équateur.

DÉCHETS MARINS

Les déchets polluent nos océans, et ont un impact dévastateur sur les écosystèmes marins du monde entier. On y trouve de nombreux objets de la vie courante tels que des bouteilles et des pailles en plastique, des masques, des canettes, des ballons, des sas plastique et des briquets ; mais aussi du matériel de pêche tels que des lignes, des filets, des cordes, des hameçons, et des bouées perdues ou abandonnées en mer. Les déchets marins sont un danger pour toute la vie marine : les oiseaux, les requins, les tortues et les mammifères marins, entraînant des blessures ou la mort par noyade ou intoxication. Ils représentent également un risque sanitaire pour les humains. En effet, les micro-plastiques ingérés par les poissons ab-

sorbent les toxines synthétiques telles que les PCB, le DDT, le BPA et le mercure. Leurs effets sont intensifiés au fur et à mesure de leur passage dans la chaîne alimentaire.

FORAGES EN MER ET DÉVERSEMENTS

Les accidents de forage en mer, les éruptions et les déversements de pétrole ont causé certains des plus grands désastres environnementaux de notre époque, affectant la faune marine et les moyens de subsistance des communautés côtières.

NOTRE MISSION

DÉFENDRE LA VIE MARINE

Des plus petites créatures aux géants des mers, la mission de Sea Shepherd est de protéger toutes les espèces qui peuplent nos océans. Nos campagnes portent sur la défense des baleines, des dauphins, des phoques, des requins, des pingouins, des tortues, des poissons, du krill et des oiseaux marins contre le braconnage, la pêche non durable, la destruction de leur habitat, et la captivité.

PROTÉGER L'HABITAT MARIN

L'océan est un écosystème à l'équilibre complexe et fragile, c'est le premier producteur d'oxygène, avant les forêts et il constitue la première machine de régulation du climat. Quelque soit l'endroit de la planète où nous nous trouvons, notre survie à tous est directement liée au bon fonctionnement de l'écosystème marin. Or, c'est la vie marine, dans son ensemble et dans son interdépendance, qui permet à cette mécanique vitale de fonctionner. Pour survivre et prospérer, ces animaux ont besoin de sanctuaires où s'alimenter, s'accoupler et élever leurs petits à l'abri de la pollution, de la surpêche, et d'un trafic maritime intense. Sea Shepherd se bat sur de multiples fronts pour protéger l'océan de la destruction engendrée par la prospection et le forage, la pêche illégale et la pêche industrielle, la destruction des récifs coralliens et la pollution des fleuves et des rivières tous connectés à l'océan.

RESPECTER LES LOIS ET ACCORDS INTERNATIONAUX

Dès ses premières années, Sea Shepherd s'est appuyée sur le mandat de la Charte Mondiale de la Nature des Nations Unies pour faire respecter les lois internationales en matière de conservation lorsque les gouvernements ne le peuvent pas... ou ne veulent pas le faire. Aujourd'hui, Sea Shepherd travaille en collaboration avec plusieurs Marines nationales et avec des organismes chargés de faire respecter la loi tels qu' INTERPOL, afin d'aider à traduire les braconniers en justice et mettre fin à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée dans les eaux territoriales des pays concernés.

NOTRE APPROCHE

PRENDRE DES MESURES POUR EXPOSER ET LUTTER CONTRE LES ACTIVITÉS ILLÉGALES EN HAUTE MER

Sea Shepherd enquête et informe les autorités et le grand public lorsque les lois permettant de protéger les océans ne sont pas respectées. Nous employons des stratégies innovantes d'action directe pour exposer les activités illégales dans les sanctuaires marins et dans les eaux territoriales grâce à des accords de coopération avec les autorités locales.
Ces actions de terrain nous permettent d'obtenir des résultats concrets et mesurables. Nos bateaux, dont les équipages sont en majorité constitués de bénévoles passionnés, ont sauvé plus de 6000 baleines des harponneurs japonais dans les eaux antarctiques. Nous avons tenu tête aux chasseurs de phoques, récupéré des milliers de kilomètres de filets de pêche illégaux, et nous avons poursuivi sans relâche le Thunder, l'un des plus célèbres navires braconniers pendant 110 jours jusqu'à ce que mis au pied du mur, le capitaine saborde son propre bateau.

TRAVAILLER AVEC LES NATIONS

Certaines des campagnes les plus efficaces de Sea Shepherd sont effectuées en coopération avec les agences internationales d'application de la loi telles qu'INTERPOL. Nous aidons également régulièrement les pays qui manquent de ressources pour défendre leurs propres eaux côtières contre la pêche INN.

CAMPAGNES A TERRE ET CAMPAGNES NATIONALES

Sea Shepherd Global coordonne la plupart des missions en haute mer soutenue par des antennes locales fortes qui s'impliquent de plus en plus dans des problématiques nationales. Au sein de Sea Shepherd France, Australie, Nouvelle Zélande, Royaume-Uni, Belgique, Finlande, Italie et ailleurs, nos volontaires participent à des campagnes à terre ou sur la côte en menant des patrouilles anti braconnage, des opérations de dépollution, de protection des habitats côtiers, et sensibilisation du grand public aux missions de Sea Shepherd.

NOS RESSOURCES

Malgré les apparences, Sea Shepherd est une organisation qui repose en majorité sur des bénévoles dévoués et passionnés. Sea Shepherd Global compte moins d'une dizaine de personnes rémunérées qui ont presque toutes été bénévoles pendant plusieurs années et qui sont pour l'essentiel directement connectées aux missions de terrain. Un souci constant d'économie nous permet de réduire au minimum nos frais de fonctionnement pour maximiser l'usage des dons dans l'action directe.
Ce choix de développement nous permet de mener un nombre important de missions avec un budget étonnamment restreint en comparaison d'autres groupes internationaux. La notoriété grandissante de Sea Shepherd grâce à la médiatisation de nos missions et le bouche à oreilles a permis ces dernières années d'augmenter nos ressources. L'effet direct a été de démultiplier nos interventions sur le terrain et d'augmenter notre flotte de navires dont le coût d'entretien reste à ce jour, la principale limite matérielle à nos actions.
Ne bénéficiant d'aucune subvention, c'est exclusivement la confiance et la générosité du grand public qui nous permet de financer nos actions. Grâce à ce soutien grandissant et à l'énergie de nos bénévoles, nous avons pu au cours des ans, créer une véritable armada de défense de l'océan. La flotte de Sea Shepherd est la seule Marine privée du monde exclusivement dédiée à la protection des océans et de la vie marine,. C'est la Marine de Neptune.

Chacun peut contribuer à la mission de Sea Shepherd à sa façon et en fonction de ses disponibilités, talents et compétences. L'éventail de possibilités est large, que vous souhaitiez prendre part à une campagne en mer, rejoindre le groupe local le plus proche de chez vous, aider à garder nos rivages propres, ou soutenir financièrement nos actions, il existe de nombreuses manières d'apporter votre pierre à l'édifice et d'aider Sea Shepherd à défendre, préserver et protéger nos océans.

LES DONS

Nos campagnes pour les océans voient le jour grâce à la générosité de nos donateurs. C'est la manière la plus efficace de soutenir les actions de Sea Shepherd et pour cela, nous avons mis en place différents moyens vous permettant de nous adresser vos dons.

DONS RÉGULIERS

Les dons mensuels nous permettent d'avoir une meilleure visibilité sur notre budget et ainsi de prévoir au mieux nos missions.
Vous pouvez nous adresser ce type de don mensuel par :
- prélèvements sepa (formulaire disponible sur notre site et sur nos stands)
- Helloasso ou paypal en mettant en place un don récurrent via votre profil
- virement sur demande par mail

DONS PONCTUELS

Les dons ponctuels vous permettent de gérer votre budget et de pouvoir soutenir l'association quand vous le souhaitez.
Vous pouvez nous adresser ce type de don par :
- chèque par courrier à Sea Shepherd France 22 rue boulard 75014 Paris
- en ligne via Helloasso ou paypal
- virement sur demande par mail
- chèque ou en espèces directement sur un des événements où sont présents nos groupes locaux.

Sea Shepherd France est une association de loi 1901 d'intérêt général permettant à ses donateurs de bénéficier d'un avantage fiscal.
Les dons envoyés à Sea Shepherd France sont donc déductibles à hauteur de 66% dans la limite de 20% des revenus imposables, échelonnables sur cinq ans.
Nous envoyons les reçus fiscaux en début d'année suivant le ou les dons.

Pour toutes demandes ou modifications, vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse dédiée: soutien@seashepherd.fr ou par courrier : SEA SHEPHERD FRANCE 22 rue boulard 75014 PARIS.

DON DE MATÉRIEL

Que ce soit pour nos campagnes, les événements de sensibilisation ou pour le fonctionnement interne de l'association, ce type de don nous aide à réduire nos frais en nous dispensant d'achats avec les fonds propres de l'association. Particuliers ou professionnels, vous pouvez nous aider via les listes de souhaits que nous publions régulièrement sur nos réseaux ou en prenant directement contact avec l'antenne française.
Ces dons peuvent ouvrir des droits à une déduction fiscale sur présentation de facture (hors récolte de dons alimentaires).

CAGNOTTES

Événements de la vie, sportif, etc. Les plateformes Alvarum et Facebook vous permettent de créer des cagnottes en faveur de Sea Shepherd France.

ASSURANCE VIE ET LEG

Votre épargne et/ou vos dernières volontés peuvent servir les océans. Sea Shepherd France en tant qu'association reconnue d'intérêt général peut recevoir des legs portant sur la totalité ou sur une partie de votre patrimoine mobilier ou immobilier sans exonération totale des droits de succession.

LE BÉNÉVOLAT

Sans le travail et la passion de nos bénévoles, nos bateaux resteraient à quai.
Des formulaires de volontariats, selon le type de bénévolat souhaité, sont disponibles sur notre site et vous permettent de postuler pour nous rejoindre à terre ou en mer.
Le bénévolat demande un investissement en temps non négligeable surtout pour les actions de terrain qui nécessitent de pourvoir s'absenter jusqu'à plusieurs mois.

EN MER EN CAMPAGNE

Selon la problématique et le contexte de la campagne engagée, les compétences recherchées peuvent varier (pilotes, mécaniciens, médecins, plongeurs, etc...). Il existe deux formulaires : un pour les campagnes en mer nationales et le second pour les campagnes en mer à l'international.

A TERRE EN CAMPAGNE

Patrouilles en bord de mer ou aide aux centres de soins, de nombreuses campagnes se déroulent également à terre.

A TERRE DANS UN GROUPE LOCAL

Nos groupes locaux assurent tout au long de l'année la sensibilisation du public et les récoltes de dons qui financent nos actions à travers différents événements (salons, conférences, concerts, interventions auprès des scolaires, etc.)

AU SEIN DE L'ANTENNE FRANÇAISE TERRE DANS UN GROUPE LOCAL

De nombreux bénévoles participent au fonctionnement et aux projets développés par l'antenne française en mettant leur temps et leur compétences à profit (webmaster, juristes, avocats, rédacteurs, traducteurs, scientifiques, etc.).

AUTRES RESSOURCES

AFFICHER VOS CONVICTIONS

Depuis 2012, Sea Shepherd Boutique vous permet de soutenir nos actions en portant nos couleurs. Les produits dérivés de l'association choisis et développés avec beaucoup d'attention et correspondants aux exigences éthiques et environnementales de Sea Shepherd (coton 100% biologique et certifiés GOTS et Fair Wear Foundation, sérigraphie avec des encres 100% végétales, production respectueuse des droits humains, etc.) nous aident à financer nos actions pour les océans au national et à l'international.
www.seashepherd-shop.com

PARTENARIATS

Projets artistiques, sportifs, événementiels, de sensibilisation etc. nous développons des partenariats au bénéfice de l'association pour financer, supporter et promouvoir nos actions.

L'ANTENNE SEA SHEPHERD FRANCE

Sea Shepherd France est une association loi 1901 dont l'objet est de soutenir financièrement, logistiquement et humainement les campagnes internationales de Sea Shepherd Global notamment en Afrique de l'Ouest dans la lutte contre le braconnage et la surpêche, en partenariat avec plusieurs gouvernements (Gabon, Libéria, Bénin, Gambie, Namibie...) ; mais aussi, et de plus en plus, de travailler sur des enjeux locaux ainsi qu'à la sensibilisation du grand public. Un défi particulièrement important au regard de l'énorme territoire maritime français, le deuxième plus vaste au monde avec près de 11 millions de kilomètres carrés.

Créé en 2006, Sea Shepherd France, à travers ses groupes locaux, participe et organise des événements de sensibilisation à l'environnement et aux océans tout public (projections, conférences, intervention dans les écoles, nettoyages de plages, etc.) afin de faire évoluer les comportements. Nous menons et développons également différentes missions de terrain depuis 2013.

En 2020, si la situation sanitaire a conduit à l'annulation de la plupart des stands, conférences et autres événements publics initialement prévus mais nous n'en n'avons pas moins été actifs en mer et sur les plages avec les opérations Nyamba et Dolphin Bycatch. Nous avons en plus de nos missions de terrain, mené plusieurs batailles juridiques pour la défense des requins à La Réunion, des dauphins dans le Golfe de Gascogne et des tortues à Mayotte, mais également contre les activités illégales de pollution et les questions de captivité (plusieurs poursuites judiciaires contre des aquariums pour détention illégale de phoques et des conditions illégales de détention de requins). Près de 40 affaires judiciaires au total ont été menées ou gagnées cette année. Sea Shepherd France s'est également engagée en tant que soutien transitoire à l'association Rewild dans le cadre du lancement d'une structure d'accueil pour les animaux sauvages victimes de trafic et envisage d'y établir à terme un centre de soins pour animaux marins.
Qu'il s'agisse des missions de protection des dauphins ou des tortues, notre présence sur la ligne de front s'est avérée très efficace.

ORGANISATION

MEMBRES D'HONNEUR
Paul Watson

MEMBRES ADHÉRENTS
élisent chaque année

CONSEIL D'ADMINISTRATION
administre l'association

2020

SECRÉTAIRE
Coralie Defours

PRÉSIDENT(E)
Lamya Essemlali

TRÉSORIER(E)
Dominique de Malliard

DONATEURS
financent

ACTIONS POUR LES OCÉANS

OPÉRATIONNEL

2020

11 GROUPES LOCAUX
organisation d'événements en région et alerte sur les problématiques locales

La Rochelle, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nice, Orléans, Paris, Rennes, Strasbourg, Toulouse

QUOTIDIEN
développement de projets et vie de l'association

Relation presse
Media Team
Communication
Traduction
Web
Kids
Dive
Marine Debris

CHARGE(E)S DE MISSION
organisation de mission de terrain en métropole et dans les Dom-Tom

Lamya Essemlali
Damien Chaumillon
Frederic Pizzol
Natacha Rault
Guyve Hosseinpour

BÉNÉVOLES
participent

En 2020, le conseil d'administration a désigné un mandataire social rémunéré chargé de représenter l'association, de travailler sur les stratégies de campagne (nationale et internationale). Tous les autres postes sont bénévoles.

COMPTE EMPLOIS RESSOURCES

Emplois et Ressources collectés du compte de résultat 2020

EMPLOI

Actions Directes	**1 360 215 €**	**92,54%**
Campagnes Internationales	786 660 €	
Campagnes Nationales (braconnage, surpêche, pollution, captivité)	294 955 €	
Aide à d'autres associations	278 000 €	
Information / Sensibilisation	**52 706 €**	**3,59%**
Frais de fonctionnement	**56 912 €**	**3,87 %**
Autres charges	38 626 €	
Services bancaires	10 748 €	
Commissions Paypal	5 271 €	
Achats Fourniture et Petit Equipement	110 €	
Affranchissement	2 157 €	
Frais de recherche de fonds	**0 €**	**0,00%**

TOTAL EMPLOIS	**1 469 833 €**	**100 %**
Dotation aux amortissements	12 315 €	
Impôts	2 407 €	
Résultat : Exédent de Ressources de l'Exercice	1 211 161 €	
TOTAL GENERAL	**2 695 716 €**	

RESSOURCES

Ressources Collectées auprès du public	**2 232 605 €**	**82,82%**
Dons Courriers	178 340 €	
Dons manuels affectés	272 720 €	
Dons par prélèvement	854 212 €	
Dons manuels affectés Paypal	294 819 €	
Dons Helloasso	630 116 €	
Dons manuels «Projet Navire»	480 €	
Legs	1 918 €	
Fonds associatifs	**20 000 €**	**0,74 %**
Autres Fonds	**4 000 €**	**0,15 %**
Subventions et autres concours publics	**0 €**	**0 %**
Autres produits	**439 111 €**	**16,29%**
Produits sur résultats Boutique	321 000 €	
Droits d'auteur et de Reproduction	4 167 €	
Reversement Moteur de Recherche Lilo	44 173 €	
Ventes de Marchandises	51 632 €	
Affaires en justice	8 458 €	
Divers (remboursement assurances)...	2 866 €	
Produits Cessions Immobilières	0 €	
Transfert de Charges d'Exploitation	6 815 €	
TOTAL GENERAL	**2 695 716 €**	**100 %**

RAPPORT MORAL, D'ACTIVITÉ ET FINANCIER
SEA SHEPHERD FRANCE 2020

Détail des dépenses (emploi) :

Campagnes Internationales
Approvisionnement, maintenance et réparation des navires de Sea Shepherd Global œuvrant notamment sur les campagnes africaines.

Campagnes nationales
Financement des campagnes de terrain de Sea Shepherd France (Nyamba et Dolphin Bycatch).
Approvisionnement, maintenance, réparation, stockage et assurance de la flotte de l'antenne française (bateaux et autres véhicules).
Location de véhicules supplémentaires, de logements et prise en charge des repas des bénévoles en campagne.
Achat et entretien du matériel média.
Actions en justice (braconnage, atteinte espèces protégées, surpêche, pollution, captivité).
Lobbying.
Études et consulting d'experts.

Aides aux autres associations
En 2020, il s'agit essentiellement du soutien à l'association Rewild.

Information / sensibilisation
Participation à divers événements (salons, foires, etc.).
Prise en charge des déplacements des portes paroles.
Diffusion de l'information (newsletter, communiqué, etc.)

Frais de fonctionnement
Frais bancaires et commissions paypal.
Frais de comptabilité et juridique.
Matériel bureautique et affranchissement.
Assurance bénévole.

Les charges du poste du mandataire social sont réparties entre les campagnes internationales, nationales, l'information/sensibilisation et les frais de fonctionnement ; l'objet du mandat correspondant aux points suivants : stratégie de campagne (nationale et internationale), relations medias, représentation de l'association.

Détail des ressources :

Ressources collectées auprès du public
Nous sommes essentiellement financé par les dons qui nous arrivent par chèque par envoi postal, carte bancaire via les plateformes Helloasso, Paypal, Alvarum et Benevity, virement, prélèvement mensuel sepa ou via des cagnottes facebook. Nous acceptons également les legs et assurances vie.

Fonds associatifs
En 2020, les fondations Philanthropia, JMG ont décidé de nous soutenir.

Autres Fonds
Sea Shepherd France a pu bénéficier du programme Help to Help pour financer une nouvelle caméra thermique qui servira plusieurs missions.

Subventions et autres concours publics
Nous ne bénéficions d'aucune subvention d'état.

Autres produits
La vente de merchandising de notre boutique en ligne a permis de collecter 572 905 € pour financer nos campagnes (321 000 € pour Sea Shepherd France et 251 905 € pour Sea Shepherd Global).

Les ouvrages réalisées par l'association sont essentiels pour véhiculer nos messages et sensibiliser le grand public et génèrent des droits d'auteurs qui participent au financement.

Depuis plusieurs années le moteur de recherche français et solidaire Lilo propose à ces utilisateurs de soutenir Sea Shepherd France garce à leurs recherches Internet.

Sea Shepherd France porte de nombreux combats en justice. Ainsi, l'association a fait condamner l'État français pour son manque d'efficacité dans la lutte contre les pêches accidentelles, notamment dans le golfe de Gascogne. Partie civile dans une affaire de braconnage dans le parc des Calanques à Marseille, l'association a également fait condamner les quatre chasseurs sous marins qui avaient tué illégalement des très nombreuses espèces dans cette zone protégée.

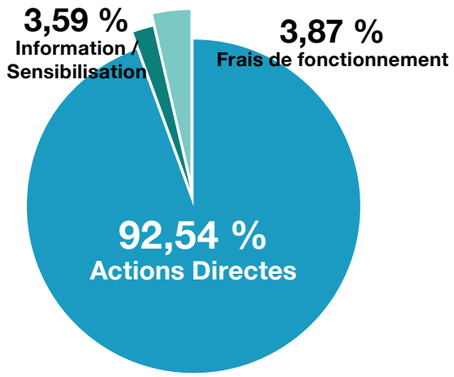

L'ACTION DIRECTE, ESSENCE DE SEA SHEPHERD

Nous continuons à mettre un point d'honneur à transformer vos dons en actions concrètes pour les océans.

En plus de nos contributions essentielles (financières et humaines) aux missions internationales de Sea Shepherd (786 660 €), l'antenne française a été particulièrement active dans la défense de la vie marine qui devrait être sous la responsabilité de la France, deuxième plus grand espace maritime au monde.
Malgré la pandémie, Sea Shepherd France a mené l'Opération Dolphin Bycatch (patrouilles de surveillance des opérations de pêche dans une démarche de lanceur d'alerte) de janvier à mars avec le Sam Simon dans le Golfe de Gascogne et d'août à octobre en Bretagne avec le semi-rigide français, le Clémentine.
L'opération Nymaba, patrouilles sur les plages de Mayotte où des centaines de tortues protégées sont tuées chaque année pour leur chair alimentant un marché noir, bien qu'écourtée en raison de la pandémie a été maintenue pendant deux mois.

En 2020, Sea Shepherd France soutient financièrement (278 000 €) et humainement l'association Rewild dans son projet novateur de remise en liberté d'animaux captifs. Avec le rachat du Zoo de Pont Scorff en Bretagne fin 2019 par Rewild et la fermeture au public de celui-ci afin de permettre aux animaux d'avoir plus de tranquillité, l'objectif est de renvoyer en milieu sauvage les animaux aptes à y survivre (selon des critères génétiques, sanitaires et comportementaux) et d'envoyer dans des sanctuaires (qui répondent à des critères très stricts) ceux qui sont incapables de survivre seuls ou inaptes à rejoindre des populations sauvages. Le Rewild Rescue Center sera alors en mesure d'accueillir des animaux victimes du trafic afin de leur offrir une chance de retourner à la nature.

Maintenir des frais de fonctionnement bas pour privilégier les actions de terrain

Les 239 bénévoles des Sea Shepherd permettent à l'association de maintenir des frais de fonctionnement exceptionnellement bas.
L'engagement remarquable de chacun en mer et à terre représente plus de 80 000 heures de bénévolat en 2020.
Sea Shepherd France n'a actuellement qu'un mandataire social mais prévoit des embauches en 2021 pour pouvoir continuer à développer des campagnes plus sereinement et assurer la pérennité de certaines taches essentielles à ses missions de protection de la vie marine.

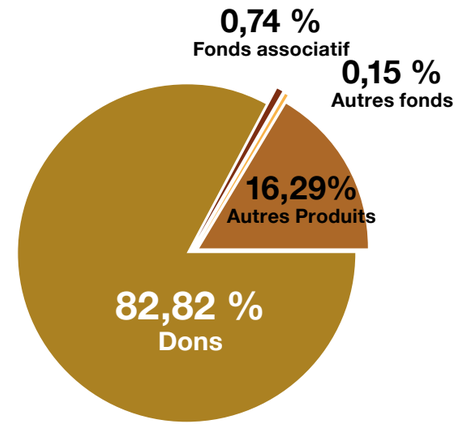

LES DONS, PRIMORDIAUX POUR MAINTENIR ET DÉVELOPPER NOS ACTIONS

Vos dons sont vitaux pour que nous puissions maintenir et développer nos actions.

Sea Shepherd France, une association 100% indépendante. Cette liberté financière nous la devons à nos donateurs qui grâce à leur générosité nous permettent de maintenir nos actions et d'en développer de nouvelles en faveur des océans.
Si notre budget ne nous permet pas d'intervenir partout, et nous impose de faire des choix de campagnes, nous mettons tout en oeuvre pour être les plus efficaces possible à moindre coûts.

Cette année les fondations (fonds associatifs) Philantropia et JMB ont respectivement soutenu notre campagne Dolphin Bycatch et participé à la récompense que nous avons proposée pour tout témoignage qui permettrait aux enquêteurs d'identifier le ou les coupables du meurtre d'un ours en Ariège.

La boutique en ligne et les ventes de produits dérivés de l'association participent également aux financements de nos actions.

LES CHIFFRES CLÉS 2020

- **16 279** DONATEURS
- **2 695 716,00 €** DE BUDGET
- **92,54 %** DE NOS DÉPENSES ATTRIBUÉS AUX ACTIONS DIRECTES
- **4** CAMPAGNES INTERNATIONALES MAJEURES
- **2** CAMPAGNES NATIONALES MAJEURES
- **DES CENTAINES** D'ANIMAUX MARINS PROTÉGÉS
- **239** BÉNÉVOLES (À TERRE ET EN MER)
- **130** BÉNÉVOLES DANS NOS GROUPES LOCAUX
- **142** BÉNÉVOLES SUR NOS MISSIONS FRANÇAISES
- **DES MILLIERS** DE PERSONNES QUI SUIVENT NOS ACTIONS

NOS GROUPES LOCAUX EN 2020

Avec plus de 140 événements annulés en 2020, l'activité de nos groupes locaux a été largement paralysée par la crise sanitaire. Malgré cela, les 130 bénévoles de nos 11 groupes locaux, ont assuré **71 événements** de sensibilisations soit **86 jours de présence** auprès du public hors campagnes : stands, présentations de l'actualité de l'association, animations pour les plus jeunes ou organisation de conférences dans leur régions respectives afin de sensibiliser la population et faire évoluer les mentalités.

Groupe Local	Nb d'événements	Jours de sensibilisation
LA ROCHELLE	12	12
LILLE	3	3
LYON	6	9
MARSEILLE	12	14
MONTPELLIER	2	2
NICE	6	7
ORLÉANS	0	0
PARIS	7	10
RENNES	8	11
STRASBOURG	6	7
TOULOUSE	9	11

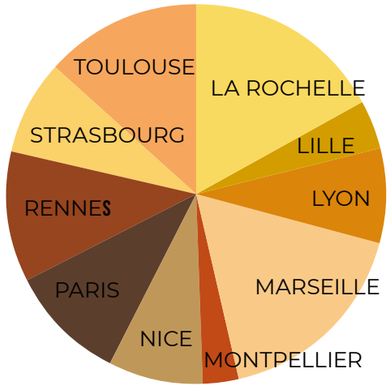

Nb d'événements par GL

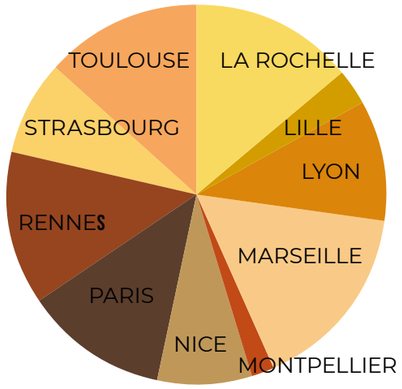

Jours de sensibilisation par GL

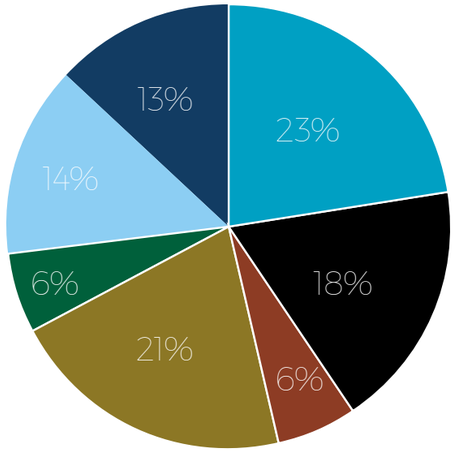

Types d'événements tous groupes locaux confondus

Types d'événements	Nbs d'événements
SALONS / FESTIVALS / FOIRES	16
PROJECTIONS / CONFÉRENCES / PRÉSENTATIONS	13
CONCERTS / FESTIVALS DE MUSIQUE	4
NETTOYAGES DE PLAGES, LACS, RIVIÈRES	15
MANIFESTATIONS	4
INTERVENTIONS SCOLAIRES	10
AUTRES	9

SEA SHEPHERD FRANCE A TRAVERS LES MEDIAS

Des chaînes de télévision nationales aux radios indépendantes en passant par la presse papier et web, Sea Shepherd France s'exprime à travers les médias pour alerter, témoigner et faire connaître les problématique actuelles du milieu marin.

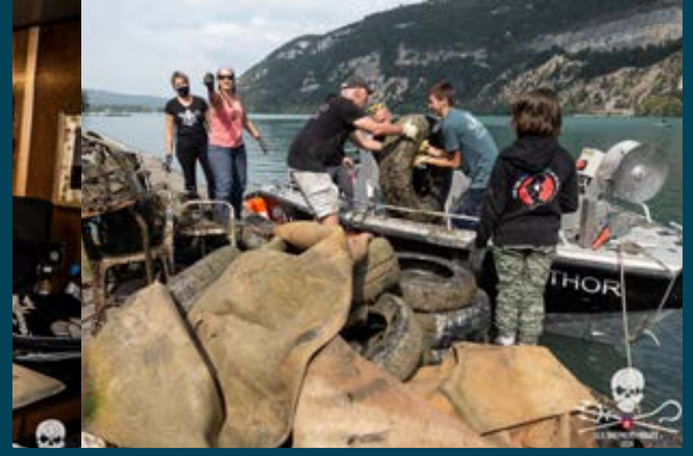
THOR

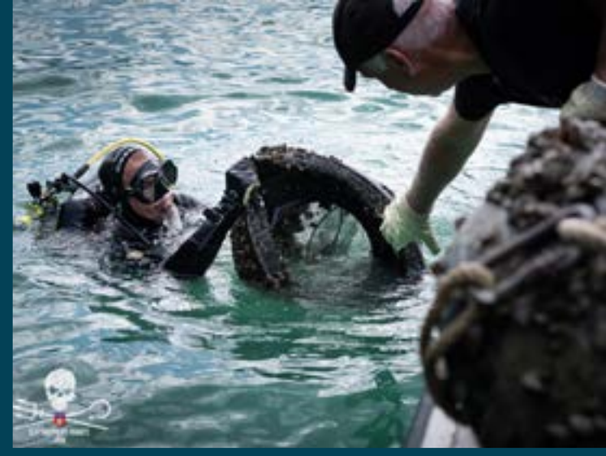

SEA SHEPHERD

SEA SHEPHERD
GLOBAL

CAMPAGNES NATIONALES SEA SHEPHERD FRANCE

OPERATION DOLPHIN BCATCH..... 25
OPERATION NYAMBA 33
AUTRES ACTIONS 37

OPÉRATION DOLPHIN BYCATCH

FAIRE CESSER L'HÉCATOMBE DE DAUPHINS EN FRANCE

CONTEXTE

La pêche est devenue la plus grosse menace qui pèse sur la vie marine, devant la pollution et le changement climatique. Les dauphins qui s'échouent par centaines sur nos plages sont les lanceurs d'alerte d'un océan au bord de l'effondrement. Aujourd'hui, la survie des baleines, des dauphins et des phoques n'est plus menacée par la chasse ciblée mais par les engins de pêche qui les privent de leurs proies et qui les piègent par centaines de milliers.

En France, chaque année, des milliers de dauphins sont ainsi sacrifiés pour satisfaire notre appétit de poisson. Si les massacres sanglants de dauphins aux îles Féroé et au Japon choquent à juste titre l'opinion publique, une tuerie plus insidieuse et d'ampleur encore plus grande est perpétrée chaque année au large de nos côtes et plus particulièrement le long de la façade atlantique.

Plusieurs méthodes de pêche autorisées en France et à l'étranger en dépit de l'éthique et du bon sens écologique sont en train d'exterminer méthodiquement de nombreuses populations de mammifères marins. Le taux d'échouage enregistré par les scientifiques est 30 fois supérieur au taux normal. Avec une fourchette moyenne de 6000 dauphins tués par an sur la façade atlantique, le taux de mortalité qui ne doit pas être dépassé sur une année entière l'est en un mois seulement ! 11 300 dauphins ont été tués en 2019 sur la façade atlantique française.

Depuis 2018, Sea Shepherd France mène l'opération Dolphin Bycatch dans le Golfe de Gascogne pour documenter les remontées de filets et pallier les manquements d'une politique qui préfère plier devant le lobby de la pêche plutôt que d'assumer ses responsabilités de garante de la biodiversité. Pendant le pic des captures, nous passons nos nuits en mer, aux côtés des dauphins sacrifiés sur l'autel du profit, afin qu'ils ne meurent pas en vain et que ce drame qui se joue loin des yeux, soit enfin mis sous les feux des projecteurs afin de faire évoluer la législation, les solutions et les comportements pour que la protection des dauphins soit effective.

MISSION

Au vu de l'urgence de la situation et de l'explosion des échouages, la mission se déroule cette année en deux volets : de la mi-décembre 2019 à fin mars 2020 dans le Golfe de Gascogne puis d'août à fin octobre 2020 sur les côtes bretonnes.

LES MOYENS DÉPLOYÉS

L'équipe à terre
Elle patrouille pour répertorier les dauphins échoués et maintenir la base de données à jour et assure le lien avec l'observatoire Pelagis en partageant les signalements reçus.
Elle assure également les opérations de sensibilisation pour alerter le public et réalisent des live pour les réseaux sociaux. Une équipe média est présente en permanence pour filmer et photographier chaque action.

Le Clémentine
Le speed-boat de Sea Shepherd France permet à l'équipe à terre d'aller filmer les remontées de filets au large des côtes avec une équipe média.

Le Sam Simon
Navire de la flotte de Sea Shepherd Global avec à son bord en plus de l'équipage, une équipe média et deux speed-boats pour aller filmer au plus près les remontées de filets.

LES CONSÉQUENCES DE NOTRE CONSOMMATION DE POISSON

Alors que les poissons se raréfient le long de nos côtes, la consommation de poissons à l'échelle nationale et mondiale a doublé en 50 ans. Dans l'intervalle, la population humaine est passée de 3,7 milliards en 1970 à 7,8 milliards en 2020 et les méthodes de pêche ont bénéficié d'avancées technologiques entraînant une surcapacité des pêcheries. Pourtant, sur 150 millions de tonnes pêchées à l'échelle mondiale, seules 3 millions de tonnes répondent à un besoin de subsistance. L'écrasante majorité des personnes qui consomme du poisson a donc accès à des sources alternatives de protéines. Pour satisfaire notre appétit insatiable, nous nous livrons à un véritable carnage. Les dauphins qui meurent par milliers chaque année dans les filets de pêche en sont les victimes collatérales, sacrifiées à notre appétit sans limites pour le merlu, le thon, le cabillaud, le bar, les sardines.....
Dans le Golfe de Gascogne, des centaines de navires appartenant à la "petite pêche", déploient chaque jour, des dizaines de milliers de kilomètres de filets infranchissables pour les mammifères marins. On estime à environ 45 000 kilomètres l'étendue de ces murs piégeants dans le Golfe, soit l'équivalent d'un tour du monde.
Il est urgent de revoir nos habitudes alimentaires. C'est par ce que nous décidons de mettre dans nos assiettes que nous aurons le plus grand impact sur l'océan.

PICS D'ÉCHOUAGES

Pas un jour ne passe sans que nous ne trouvions de dauphins morts sur les plages... Et ces derniers ne représentent que 20% de ceux qui sont tués en mer.

Les traces de captures sont sans appel : caudales sectionnées, dauphins éventrés, hématomes au niveau du rostre et du plexus thoracique... Une lente agonie que subissent chaque année des milliers de dauphins au large de nos côtes à cause des méthodes de pêche non sélective.

La non-déclaration de données capitales (rejets de poissons, captures d'oiseaux marins, de cétacés, de requins ...) et l'inexistence de contrôles en mer pénalisent la communauté scientifique qui ne peut se fier qu'à des estimations et desservent les pêcheurs aux méthodes plus sélectives.

Il est impératif et urgent de mieux documenter la nature des captures. Les caméras se sont révélées dans d'autres pays comme étant le moyen le plus efficace et le plus économique pour rendre compte de l'impact réel de la pêche et prendre les mesures en conséquence.

Nous demandons des caméras imposées sur les ponts des navires afin d'identifier de manière impartiale les navires responsables de l'hécatombe et de prendre les mesures qui s'imposent.

Sea Shepherd lève le voile sur une pratique méconnue du grand public.
En Janvier 2020, sur une plage bretonne, des promeneurs trouvent deux cadavres de dauphins ayant été découpés au couteau. Leur chair a été prélevée. De nombreux pêcheurs nous ont avoué qu'il ne s'agissait pas de cas isolés et nous ont confiés des images afin d'alerter l'opinion publique. Si l'espèce est protégée, certains n'hésitent pas à consommer «du steak de dauphin» issus de captures «accidentelles».

REMONTÉES DE FILETS

En mer, nos équipes observent les remontées de filets (senneurs danois, palangriers, fileyeurs, chalutiers, etc...) sans gêner les manoeuvres de pêche. Une mission complexe de par le nombre important de navires. Petits et gros navires de pêche sont concernés par les captures de dauphins.
Le 30 Août, notre équipe a pu filmer le Voluntas Dei, un fileyeur français considéré comme « artisanal » en train de relever ses filets. Sur trois relevés de filet, il a tué 5 dauphins, 2 cormorans, 1 fou de bassan.

Exemple de ce que peut faire un bateau de pêche dit «artisanal» et «local», pratiquant une pêche censée être responsable.

Bilan de 4 observations du Voluntas Dei :
13 Août : 49 requins peau bleue (statut quasi menacé).
17 Août: une vingtaine de requins peau bleue (morts, rejetés à l'eau pour la plupart)et un poisson lune rejeté à l'eau (nous ne savons pas s'il a survécu).
30 Août : 4 dauphins (espèce protégée), deux cormorans (espèce protégée), 1 fou de bassan (espèce protégée), 2 requins peau bleue (espèce quasi menacée).
31 Août : 1 dauphin (mort) , 3 requins peau bleue pêchés. (1 tombé du filet encore vivant, 2 rejetés morts).

MAINTENIR LA PRESSION POUR LEVER LE VOILE

Nos équipes à terre organisent des opérations de sensibilisation en exposant des dauphins morts dans les centres-villes, notamment devant la Tour Eiffel à Paris. Ces opérations ont conduit à d'énormes pressions médiatiques et politiques pour forcer une évolution de la législation et aller vers une meilleure prise en compte des espèces protégées comme les dauphins.
En parallèle et tout au long de la campagne, journalistes

nationaux et internationaux, reporters, youtubeurs, documentaristes et photographes se succèdent auprès de nos équipes pour témoigner.

DES OBSERVATIONS QUI DÉRANGENT

Si certains pêcheurs se comportent tout à fait cordialement d'autres agacés par notre présence, profèrent des insultes, des menaces et tentent des manoeuvres d'intimidation (jet de projectiles, encerclement, poursuite, etc.) en prenant pour cible nos embarcations, mettant en danger nos équipages et enfreignant toutes les lois de navigation.

Nos équipes à terre sont également prises à parti lors d'actions de sensibilisation (insultes, coups de pied, etc...). Sous la pression des pêcheurs, des collectes de nourriture pour nos équipages seront annulées par deux magasins.

Nous faisons face à une propagande diffamatoire du Comité des Pêches qui se fait le porte voix et le défenseur de pêcheurs aux pratiques indéfendables, irrespectueuses et non durables.

Nous ne renoncerons pas à notre mission d'observation. Tant que la France ne suivra pas les recommandations scientifiques pour faire cesser le carnage en cours, nous resterons mobilisés sur le terrain au niveau national et international.

Une campagne sous haute surveillance

Du Sam Simon escorté par le navire de guerre Thétis et un bateau de la gendarmerie maritime au Clémentin survolé par un hélicoptère de la Marine, les zones de pêche n'auront jamais autant intéressé les autorités de contrôle. Quand est-ce- que ces moyens d'envergure seront déployés pour surveiller les opérations de pêche ?

LE VOLET JURIDIQUE

Dauphins mutilés, consommés

En 2020, nous déposons plainte contre X pour des dauphins retrouvés dépecés sur les plages Bretonnes.

Nos militants menacés

Plusieurs plaintes ont été déposées à l'encontre de certains pêcheurs ayant agressé des militants de l'organisation (jet de projectiles, manoeuvres d'intimidation en mer, recours à la violence physique, insultes, menaces de mort...).

Nos activistes poursuivis

Plusieurs de nos militants ont été poursuivis par le Parquet des Sables d'Olonne en Février 2020 pour "transport d'espèce protégée" dans le cadre d'actions de sensibilisation du grand public. En effet, Sea Shepherd a exposé à plusieurs reprises des cadavres de dauphins en centre-ville de Paris, Bordeaux, Nantes, Saint Gilles Croix- De Vie, La Rochelle, Les Sables d'Olonne, afin d'alerter le grand public sur le problème des captures. Les militants placés en garde à vue refuseront le rappel à la loi qui leur sera proposé dans le sens où l'esprit de la loi enfreinte vise à la protection des dauphins, but poursuivi par Sea Shepherd. Plutôt que de s'en prendre aux messagers, il aurait été sans doute plus avisé d'identifier et de sanctionner les nombreux pêcheurs qui ne déclarent pas leurs captures comme la loi les y contraint pourtant.

Sea Shepherd fait condamné l'Etat français

Sea Shepherd a réussi à obtenir début Juillet une condamnation de l'État français pour manque d'action visant à limiter les captures de dauphins par les engins de pêche.

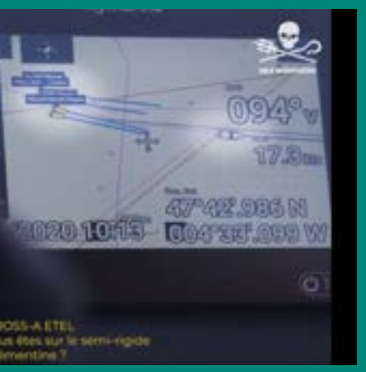

BILAN

6 mois de campagne protéger la biodiversité de la côté atlantique française.

- **171** jours de campagne
- **81** bénévoles + équipage du Sam Simon
- **177** observations de relevé de filets
- **89** différents navires observés
- **11** dauphins observés dans les filets
- **10NE** patrouilles sur les plages
- **175** dauphins retrouvés échoués
- **+ DE 481** autres animaux échoués
- **22** actions de sensibilisation
- **1** condamnation de l'État français

Sans transparence sur les captures de dauphins, l'hécatombe se poursuivra. Des captures qui n'ont rien d'accidentel puisqu'elles sont prévisibles et évitables pour peu qu'on ose interdire certaines méthodes de pêche connues pour capturer les dauphins. Tant qu'il n'y aura pas de caméras sur les navires, nous serons les yeux du grand public sur ces opérations de pêche.
Nous nous penchons sur la possibilité d'augmenter nos moyens maritimes dédiés à cet enjeu crucial.

DÉFENDRE LES TORTUES MARINES DE MAYOTTE

LE BRACONNAGE, PREMIERE CAUSE DE MORTALITÉ DES TORTUES MARINES SUR L'ÎLE AUX PARFUMS

CONTEXTE

Troisième plus grand lagon du monde avec sa double barrière récifale, le lagon de Mayotte constitue un trésor mondial inestimable qui abrite baleines, requins, dauphins, tortues, 700 espèces de poissons et autrefois des dugongs. En quelques années seulement, le lagon est devenu une décharge à ciel ouvert, empoisonné, pillé, détruit, Mayotte se meurt sous la pression des activités humaines et du braconnage qui sévit en quasi impunité.

Espèces « protégées » et menacées , les tortues marines sont plusieurs centaines à être massacrées à la machette chaque année, lorsqu'elles remontent sur les plages mahoraises de leur naissance pour y pondre leurs oeufs. Ces massacres alimentent un marché noir lucratif où la viande se vend jusqu'à 60 euros le kilo à des clients aisés. S'ils restent jusqu'ici largement impunis, c'est parce que le problème n'est pas pris au sérieux par les autorités locales.

Depuis 2017, Sea Shepherd se mobilise sur l'île lors des pic de pontes sur la base de patrouilles nocturnes qui s'avèrent très dissuasives pour tenter d'enrayer le massacre. A ce jour, nos équipes ont mené plus d'un millier de patrouilles et protégé des centaines de tortues. Elles ont fait fuir des braconniers à de multiples reprises. Sea Shepherd travaille à Mayotte avec des volontaires de l'Association des Villageois de Mtsamoudou (ASVM) qui se joignent régulièrement aux patrouilles.

Le braconnage bat son plein à Mayotte pendant le confinement.
La crise sanitaire laisse les tortues de Mayotte encore plus livrées à elles mêmes qu'en temps normal avec ces mesures qui confinent tout le monde hormis les braconniers. Sur Petite Terre, une association locale a comptabilisé 28 cadavres de tortues sur la seule plage de Moya (en théorie protégée par des gardiens souvent absents en temps normal comme nous avons pu le constater sur place mais qui sont en plus confinés à l'heure actuelle). Sur Grande Terre, nos partenaires de l'Association des Villageois de Mtsamoudou (ASVM) nous fait remonter le même constat catastrophique sur toutes les plages de Saziley, sur lesquelles les efforts communs de Sea Shepherd et de l'ASVM avaient réussi à faire chuter le braconnage.

En Juillet, Mohamed Ali, partenaire de Sea Shepherd et Président de l' ASVM qui se bat avec nous pour protéger les tortues depuis 2017, a été grièvement blessé à la tête par des braconniers qui venaient de tuer une tortue sur la plage de Saziley. Ali qui patrouillait en tant que gardien pour le compte du Conseil Départemental, s'est retrouvé un moment isolé et a été pris pour cible. Il a perdu connaissance suite au coup porté et a été transporté à l'hôpital. En plus de ses heures de travail en tant que gardien, Ali est aussi bénévole et patrouille en temps que tel sur ses jours de congés, à nos côtés et avec d'autres bénévoles de l'ASVM. Tous prennent les mêmes risques pour protéger les tortues du braconnage face à la défaillance de l'État et au peu d'intérêt du Préfet de Mayotte pour le sujet. Ali observera un temps de convalescence mais s'en sortira sans séquelles malgré la violence des faits. Notre avocat le représentera gracieusement pour faire défendre ses droits face à ceux qui l'ont agressé, s'ils sont retrouvés.

MISSION

Nous arrivons avec 3 mois de retard par rapport au calendrier habituel du fait de la pandémie.

La période du confinement a vu le braconnage augmenter du fait de la désertion totale des plages et nous découvrons les traces macabres de cette hécatombe.

Pendant plus de deux mois nos équipes en effectif réduit patrouilleront de la tombée de la nuit jusqu'à ce que la dernière tortue soit retournée à la mer saine et sauve.

Traque aux braconniers de tortues
Afin de délier les langues, Sea Shepherd lance une récompense qui sera versée pour toute information permettant aux autorités de poursuivre les coupables : 5000 euros pour ceux qui commanditent le braconnage, 2000 euros pour ceux qui tuent les tortues sur les plages et 1000 euros pour ceux qui consomment leur chair.

Laxisme, inaction et faux semblants des autorités
Les tortues marines de Mayotte font l'objet d'un Plan National D'Action financé à hauteur de 1,4 million d'euros.
Le préfet de Mayotte a annoncé, cette année, un plan pour lutter contre le braconnage autour d'une coalition rassemblant associations, autorités locales et autres parties prenantes.
Si Sea Shepherd a participé aux échanges, nous avons été fort déçus de constater que ces réunions ont fait la part belle aux déclarations d'intention, faisant taire toute critique envers l'attitude scandaleuse du Conseil Départemental ou mettant le doigt sur toute forme de dysfonctionnement. Le préfet a d'ailleurs désigné le Conseil Départemental à la coordination de cette coalition. Ce même Conseil qui jusqu'ici n'a fait que la preuve de son incompétence totale et de sa complaisance coupable vis à vis des braconniers de tortues. Depuis 2017, nous retrouvons régulièrement des tortues braconnées sur les quelques plages «protégées» par le Conseil départemental du fait de l'inaction des gardiens absents à leur poste. 227 000 euros d'argent public vont servir à la construction d'une cabane toute neuve (remplaçant l'actuelle) pour ces mêmes gardiens payés par nos impôts et qui depuis des années, ont abandonné les tortues à leurs bourreaux sur les plages de Moya, Papani et Charifou. Nous patrouillons ces plages bénévolement à leur place.
Nous ne rejoindrons pas cette «union» mais ne faisons pas pour autant cavaliers seuls. Nous patrouillons avec les bénévoles de l'ASVM qui sont les seuls à s'investir du crépuscule à l'aube, sur le terrain de façon régulière et totalement désintéressée et travaillons avec certains agents de l'État qui malgré les difficultés mettent du coeur à l'ouvrage pour tenter d'enrayer le braconnage sur l'île.

BILAN

2 mois de campagne pour protéger les tortues marines de Mayotte.

- **53** jours de campagne
- **14** bénévoles Sea Shepherd
- **143** patrouilles
- **+ DE 1500** heures de présence sur les plages
- **20 NE** de tortues retrouvées braconnées datant d'avant notre arrivée
- **10** tentatives de braconnage re-poussées
- **637** tortues retournées saines et sauves à la mer
- **51** émergences observées
- **150** pontes
- **11** tortues braconnées sur des plages où ne pouvions pas patrouiller faute d'effectif pendant la campagne
- **23** nettoyages de plage

Cette année, notre mission sur place a été plus courte en raison de la pandémie mais ces deux mois de patrouilles ont à nouveau démontré que la surveillance des plages est une solution efficace pour enrayer le braconnage des tortues à Mayotte. Notre objectif demeure l'extension de l'Opération Nyamba à l'année et de mobiliser sur place des équipes plus importantes, toujours en collaboration avec nos partenaires locaux, les villageois de l'ASVM.

AUTRES ACTIONS

En parallèle de nos missions de terrain, nous alertons, mobilisons et prenons quotidiennement position pour les océans.

Ventes de requin renard, espèce menacée dont la pêche ciblée est interdite.

Sea Shepherd France alerte à différentes reprises sur la commercialisation d'espèces protégées comme le Requin Renard, (espèce menacée censée être protégée) autre victime «accidentelle» d'une pêche non sélective. Si sa pêche ciblée et interdite, sa commercialisation devient légale quand il s'agit d'une pêche dite «accessoire», non ciblée. En l'absence de réelles mesures et sans surveillance, ces pratiques de pêche destructrices s'apparentent à un braconnage légalisé qui profite à une industrie décidément bien mieux protégée que de nombreuses espèces menacées.
La pêche étant autorisée sur les zones où il vit, le requin renard bénéficie de protections de papier qui ne valent absolument rien. Il n'est donc pas rare de le retrouver sur les étals des grandes surfaces, des poissonneries, des marchés ou à la carte de certains restaurants. 35 Tonnes de Requins-renard ont ainsi été débarquées du Golfe de Gascogne par les pêcheries françaises en 2018 (éléments publiés par l'Ifremer en janvier 2020 dans le cadre du Diagnostic 2019 sur les ressources halieutiques). En plus de l'immoralité de ces ventes (qui encourageront la commercialisation de ces espèces menacées tant qu'elles ne seront pas boycottées par les poissonneries et les grandes surfaces), le constat du manque d'informations pour les consommateurs est sans appel.
Sea Shepherd affiche les enseignes et commerces qui participent à la promotion de la vente d'espèces protégées pour informer les consommateurs. Quand vendre du requin deviendra un objet de honte et plus un objet de fierté, on aura peut être une chance de sauver l'océan. Suite à nos publications, certains comme le Restaurant Le Danieli s'engageront à retirer le requin renard de leurs cartes.

PHOQUES

Accusés de manger trop de poissons, les violences à l'encontre des phoques ne sont pas rares.

Décapitation de deux jeunes phoques
En février et mars 2019, une tête et deux corps de phoque avait été découvert sur les plages de Concarneau et Trégunc dans le Finistère.
Interpellés grâce à la récompense de 10 000 euros offerte par Sea Shepherd qui a motivé deux témoins clés à faire avancer l'enquête de la gendarmerie, le pêcheur décapiteur de phoques et son patron seront condamnés en 2020.
Le pêcheur a reconnu avoir capturé «accidentellement» douze phoques en deux mois à bord du navire Neptune, petit fileyeur français immatriculé à Concarneau. Il souhaitait naturaliser les têtes des deux phoques et pour cela les avait décapités. Aucune déclaration de capture pourtant obligatoire n'avait été faite par son patron. Ce dernier a donc également été poursuivi. Si la loi prévoit une penne pouvant aller jusqu'à deux ans de prison et 150 000 euros d'amende pour destruction d'espèce protégée, détention, transport, utilisation d'espèce protégée et naturalisation sans autorisation d'espèce protégée, le décapiteur sera condamné au paiement d'une amende de 1 500 euros et son patron écopera d'une amende de 600 euros pour défaut de déclarations obligatoires.
Cette sombre affaire lève le voile sur la problématique très sous estimée des captures «accidentelles» de mammifères marins et confirme la nécessité d'imposer les caméras embarquées qui ne devraient rencontrer aucune résistance chez les patrons de pêche honnêtes et respectueux de la vie marine et de la réglementation.

Violence sur un bébé phoque
Le 16/09/2019, sur la plage de Malo un pêcheur qui avait frappé un bébé phoque en lui donnant plusieurs coups de pieds à la tête jusqu'à le faire saigner de la bouche.
Nous avions été alertés le jour même par un de nos sympathisants qui s'était interposé, ce qui lui avait valu d'être lui même menacé par l'individu en question. Le pêcheur accusait la petite phoque d'abîmer son filet de pêche qu'il venait poser tous les jours sur la plage.
Sea Shepherd a déposé plainte et s'est constitué partie civile, ainsi que notre partenaire, le Centre de Soins de la Faune Sauvage LPA de Calais, qui avait récupéré la petite phoque en soins et qui l'avait baptisée Laetitia. Laetitia est malheureusement morte peu de temps après, sans qu'un lien évident ne puisse être établi à l'autopsie entre son passage à tabac et son décès.
Le pêcheur sera condamné à 6 mois d'emprisonnement avec sursis, 300 euros de dommages et intérêts et 800 euros de frais d'avocat.

Notre curiosité peut mettre leur vie en danger !
Comme tous les ans Sea Shepherd France alerte sur l'importance de rester à distance des phoques que l'on peut observer sur les plages (minimum 300 m). Un jeune phoque ne doit pas être systématiquement considéré comme abandonné. La mère peut être proche même si elle n'est pas à côté. Une présence humaine l'effraiera et le petit pourrait ne pas retrouver le contact avec elle. En raisons de dérangement à terre (activités touristiques en pleine expansion, promeneurs voulant aller au plus près des individus, chiens non tenus en laisse...) les phoques sont stressés, dans l'incapacité de se reposer et donc plus sensibles à la prédation. De plus, l'allaitement n'est pas possible pour les mères et leurs petits, ce qui entraîne des séparations précoces. Il est important de savoir que la mortalité juvénile chez les phoques est plus importante que chez les autres mammifères. Tout contact physique est à proscrire. N'ajoutons pas une menace supplémentaire avec des intrusions humaines sur leurs lieux de vie.

AIDES AUX AUTRES ASSOCIATIONS

La coalition Rewild
En décembre 2019, la coalition Rewild dont Sea Shepherd est co-fondateur a réussi, grâce à un immense élan de générosité du grand public et au soutien d'Hugo Clément, à racheter le zoo de Pont Scorff en Bretagne pour le transformer en centre de réhabilitation d'animaux sauvages non exposés au public.
Le premier objectif est de trouver une porte de sortie pour les animaux captifs : les relâcher en milieu naturel après une phase de réhabilitation ou en sanctuaire. Le second objectif est de faire du lieu une zone d'accueil pour les animaux saisis victimes du trafic.
Parmis les 300 animaux déjà présents sur site, nombre d'entre eux sont en situation de détresse due aux aménagements des enclos, milieux non adaptés, surpopulation, maladies engendrées par la captivité, etc.
Les premières actions de l'association Rewild soutenues par Sea Shepherd seront de procurer les soins nécessaires à ses animaux et améliorer leurs conditions de vie en réorganisant les zones, ré-aménageant les enclos et réadaptant leur nourriture.
En parallèle l'association travaillera sur les projet de ré-ensauvagement.

Ce projet novateur en France, vise l'arrêt de l'exploitation commerciale de la faune sauvage.

CRISE REQUIN

Sea Shepherd se bat depuis plusieurs années pour protéger les requins, gardiens de l'équilibre marin et victimes de programmes d'État qui visent à les «réguler» suite aux accidents qui ont touchés l'île de La Réunion.

Même en plein confinement, l'État continue à tuer des requins pour « sécuriser » des plages interdites d'accès. Sur l'île de la réunion, le CSR (Centre Sécurité Requin) vise à réduire le risque d'attaques de squales en éliminant les Requins-bouledogues et les Requins-tigres rencontrés au large des côtes, toujours aux frais du contribuable. Cette pêche de « prévention » absurde et scandaleuse tombe dans un pathétisme qui défie l'entendement. Si des arguments archaïques et infondés de prévention et de sécurité sont avancés le reste de l'année pour justifier cette chasse aux sorcières, qu'en est-il aujourd'hui, en plein confinement et alors que l'accès aux plages est interdit? Comment expliquer le massacre de Requins-tigres ? Il est plus qu'inquiétant de constater que tuer des requins (espèces quasi menacées) à la Réunion pour permettre à des surfeurs confinés chez eux de surfer «en toute sécurité» est considéré par l'État comme une activité vitale à la Nation.

OPR condamné

Le Président de l'association Océan Prévention Réunion (OPR) qui milite activement pour la pêche des requins à La Réunion, reconnu coupable de diffamation envers Sea Shepherd pour les propos tenus sur la page Facebook de son association a été condamné à payer 3000 euros d'amende et à verser 1000 euros de dommages et intérêts à Sea Shepherd en plus du remboursement de 2500 euros de nos frais d'avocat. L'article diffamatoire en question accusait Sea Shepherd d'utiliser des méthodes constitutives de délit (calomnies, harcèlement, intimidations...) pour défendre selon eux « une idéologie selon laquelle la vie d'un poisson équivaudrait à celle d'un être humain ». La même page d'OPR se faisait également le relais de sites diffamatoires qualifiant Sea Shepherd d'organisation « éco-terroriste » tout en reprenant notre logo. L'association OPR devra par ailleurs afficher cette condamnation pendant un mois sur sa page Facebook. Sea Shepherd fait très souvent l'objet de diffamations et de calomnies émanant de détracteurs dont les intérêts directs ou indirects se voient mis à mal par nos actions ou nos prises de position. Si l'on peut concevoir que nos actions ne fassent pas l'unanimité, nous avons décidé de ne plus laisser passer ces procédés déloyaux et illégaux qui visent à ternir notre réputation dans l'unique but de nuire à nos missions de défense de l'océan et de la vie marine.

Appel à la mobilisation :
consultation publique sur les orientations et les actions de la stratégie pour la mer et le littoral Sud Océan Indien

La pêche des requins dite «à visée de protection», qui a été engagée par la France à la Réunion sans les obligatoires études d'impact, et sans consultation du public doit être suspendue de toute urgence. En parallèle, un organisme scientifique indépendant doit mesurer l'efficacité et l'impact des programmes en cours : « Caprequins », « Post-attaque », et « Valorequins » qui consistent uniquement à tuer des requins sans pouvoir justifier d'un quelconque effet de protection. On ne peut prétendre réguler une espèce dont on ne connaît ni la population autour de la Réunion, ni la circulation dans l'Océan Indien. On ne peut non plus mener une «régulation» sans en avoir estimé l'impact écologique. Par ailleurs, la seule fois où les Réunionnais ont pu s'exprimer sur ce sujet, ils ont rejeté la pêche des requins dans la réserve à 81%. Tuer des requins au motif de sécurisation a prouvé son inefficacité et va contre l'évolution des mentalités et de la conscience écologique.

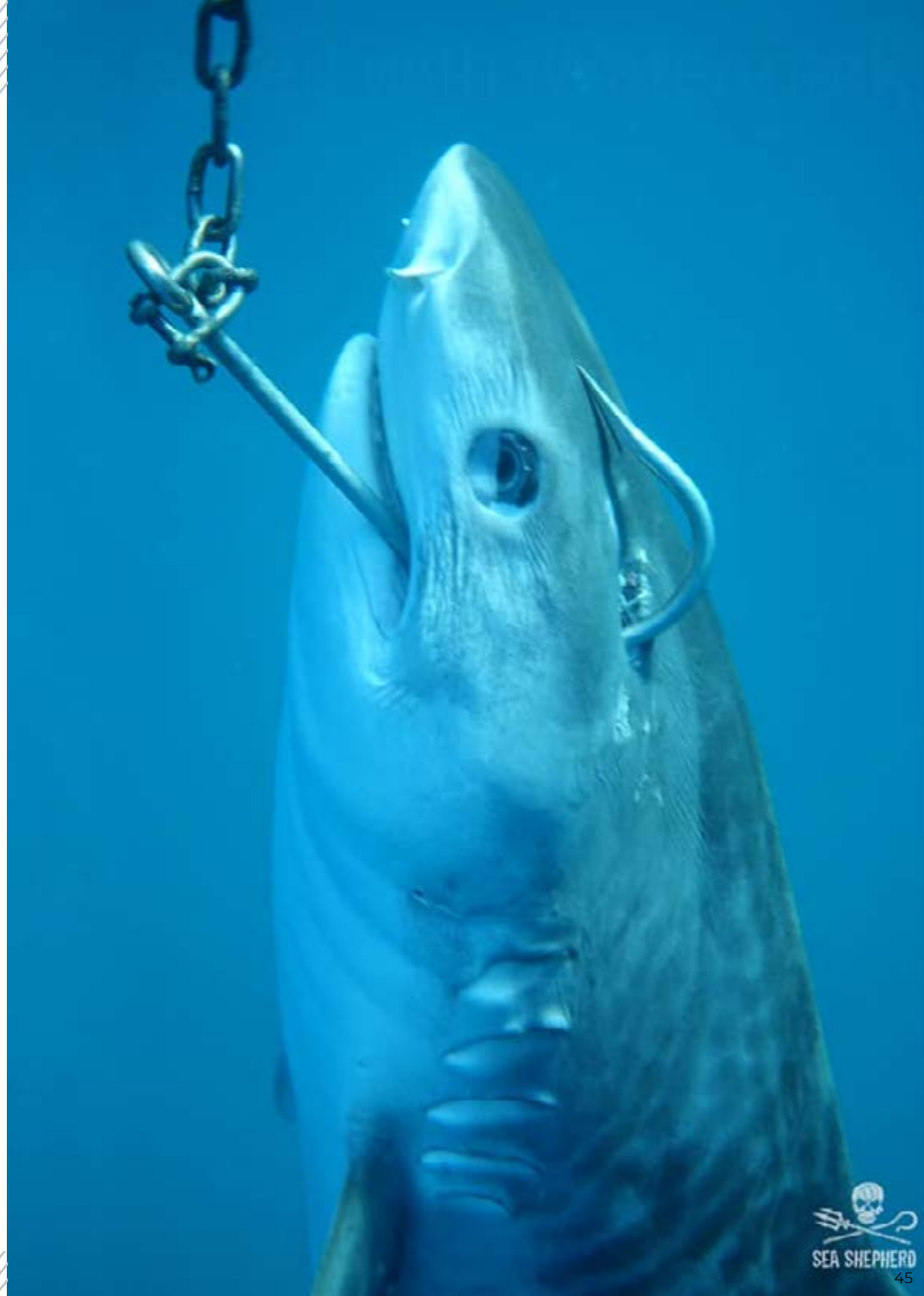

Ours tué par balles en Ariège, Sea Shepherd propose une récompense pour faire avancer l'enquête.

Le mardi 9 juin, un jeune ours mâle (entre 4 et 5 ans) a été retrouvé mort, abattu de plusieurs balles, à Ustou en Ariège.
L'ours est une espèce protégée et son abattage est strictement illégal.
La saison de la chasse étant fermée, l'enquête semble se diriger vers un acte délibéré de braconnage ou une mauvaise rencontre avec un éleveur. Certains éleveurs continuent en effet à considérer la présence du plantigrade comme étant de trop.
La population d'ours a été exterminée par le passé. La dernière ours de souche pyrénéenne, Canelle, a été abattue par un chasseur en 2004 alors que celle ci défendait son ourson des attaques du chien de chasse, alors qu'il se trouvait sur une zone où il risquait justement de rencontrer la femelle et son petit.
Pour son acte illégal et odieux, le chasseur n'avait été condamné qu'à une indemnisation de 10 000 euros à verser à diverses associations, pour un délit normalement passible de trois ans d'emprisonnement et jusqu'à 150.000 euros d'amende.

Dans un contexte d'omerta et d'impunité totale sur les actes de braconnage, Sea Shepherd a proposé une récompense pour tout témoignage qui permettrait aux enquêteurs d'identifier le ou les coupables. Plusieurs acteurs locaux, particuliers, associations et entreprises avaient alors renchéri jusqu'à faire grimper la récompense à 50'000 euros.
En réaction, Christine Téqui Maire d'un village proche d'Ustou au moment des faits et Présidente du Conseil Départemental de l'Ariège, avait déclaré dans les médias que la montagne devait rester muette.
Malgré ce contexte difficile, les enquêteurs de la gendarmerie nationale sont mobilisés sous la direction du Procureur de la République, et si l'enquête est aujourd'hui protégée par le secret de l'instruction, les gendarmes en charge du dossier semblent déterminés.

RAPPORT MORAL, D'ACTIVITÉ ET FINANCIER
SEA SHEPHERD FRANCE 2020

La fin programmée de la captivité pour les cétacés

En septembre, la Ministre de la Transition Ecologique Barbara Pompili, annonce l'interdiction d'ouverture de tout nouveau delphinarium et l'interdiction de la reproduction pour les cétacés captifs ainsi que la fin progressive des animaux sauvages dans les cirques itinérants... Des avancées qui vont dans le bon sens mais la question reste entière sur ce que vont devenir les animaux qui selon la Ministre devront tous de facto finir leur vie en captivité. Un positionnement tranché et sans appel qui s'appuie sur le dogme véhiculé par l'industrie de la captivité selon lequel tout animal né captif, mourra en captivité. Et pourtant, c'est une étude au cas par cas qui doit se faire pour chaque animal en fonction de différents critères historiques, géographiques, comportementaux, sanitaires et génétiques. Des centaines d'exemples dans le monde le prouvent, pour peu que l'on se donne la peine de se pencher sur chaque cas particulier. La définition de «sanctuaire» mot ô combien galvaudé dernièrement mérite également d'être précisée. Si l'initiative prise par la France d'interdire les spectacles de cétacés s'inscrit dans un mouvement mondial en faveur d'un meilleur traitement de ces animaux sauvages, il ne faut pas oublier non plus les derniers cétacés captifs à notre charge car il est inconcevable de les voir repartir pour une vie de misère. Et il ne faut pas oublier les multiples dérives qu'entraîne l'essor de cette industrie et plus particulièrement en Asie et au Moyen-Orient. A ce titre, Sea Shepherd demande à ce qu'un programme de réhabilitation en milieu naturel des orques et dauphins captifs soit mis en place. Sea Shepherd étudie avec des scientifiques, des cétologues et des éthologues les possibilités d'offrir des programmes dans lesquels les animaux pourraient renouer avec leurs instincts naturels et apprendre ou réapprendre à chasser et à évoluer dans leur milieu d'origine.

Vers la fin de l'impunité

Les deux marins pêcheurs Agnes père et fils étaient poursuivis à la suite d'une plainte déposée par Sea Shepherd en janvier 2018 pour pratique de la pêche au filet maillant encerclant dans la bande des 300 mètres. Cette technique, qui consiste à s'approcher très près de la côte à grande vitesse et à encercler les poissons est particulièrement critiquable, d'une part en raison de son impact écologique et d'autre part, du fait des risques qu'elle fait encourir à l'ensemble des usagers du littoral.

En juin 2020, le Tribunal maritime de Bordeaux a déclaré coupables les deux marins pêcheurs professionnels, des faits de violation de la réglementation en matière de pêche et de mise en danger de la vie d'autrui. Le père et le fils ont tous deux été condamnés à 5.000 € d'amende, dont 3.000 € avec sursis.

Cette décision constitue le premier pas vers la fin de bien trop nombreuses années de tolérance et de permissivité de la part des acteurs du secteur.

CAMPAGNES INTERNATIONALES SEA SHEPHERD GLOBAL

OPÉRATION GAMBIAN COASTAL DEFENSE ..55
OPÉRATION ALBACORE V 57
OPÉRATION GUEGOU 59
OPÉRATION SOLA STELLA 61

OPÉRATION DOLPHIN BCATCH (campagne Sea Shepherd France page 25)

SEA SHEPHERD GLOBAL

Avec ses trois navires (Sam Simon, Bob Barker et Ocean Warrior), Sea Shepherd Global mène des campagnes de protection de l'océan en haute mer et dans les eaux territoriales en partenariat avec certaines autorités locales et assure le fonctionnement de la flotte. En 2020, Sea Shepherd France participe à hauteur de 19 % au financement de la flotte et des actions de Sea Shepherd Global.
Cette année, malgré l'immobilité forcé de nos navires pendant le confinement, le Sam Simon et le Bob Barker ont mené 5 campagnes au cours desquelles 80 inspections ont été effectuées et 15 navires arrêtés. Chaque arrestation et chaque jour bloqué à quai pour ces braconniers se traduit en vies marines sauvées. L'Ocean Warrior a, quant à lui, effectué un long transit depuis Singapour jusqu'au Pérou en prévision d'une nouvelle campagne en 2021. Sea Shepherd Global a également acquis un nouveau bateau qui sera dévoilé l'année prochaine pour mener des opérations en Méditerranée notamment. Les équipages internationaux de Sea shepherd Global comptent pour plus de 1/4 de membres français parmi les 30 pays représentés à bord.

Dépenses de la flotte par catégorie

Salle des machines : 15 %
Port : 13%
Carburant : 10 %
Sécurité : 5%
Pont et petits bateaux : 5%
Communication / cartographie :4%
Cuisine : 3%
Médical : 3%
Equipage : 25 %
Nouveau navire : 20 %

CAMPAGNES AFRICAINES

L'une des plus grandes menaces qui pèsent sur les océans du monde entier est la surpêche. 15 à 40 % des poissons mis sur le marché au niveau mondial proviennent des activités de pêche illégale non reglementée et non déclarée (INN), et 90 % de ces prises sont effectuées dans des eaux pourtant sous contrôle d'un état côtier. Bien souvent les états côtiers, notamment en Afrique, manquent de ressources opérationnelles adéquates. Cette situation explique pourquoi la pêche INN est si courante dans les eaux de la côte occidentale de l'Afrique. En effet, l'Afrique de l'Ouest est la région du monde la plus en proie à la pêche illégale qui alimente les marchés mondiaux.

Depuis 2016, Sea Shepherd travaille en partenariat avec les gouvernements du Gabon, du Libéria, de São Tomé et Príncipe, de la Gambie, du Cap Vert, du Bénin et de la Tanzanie pour lutter contre la pêche INN afin que les autorités puissent faire appliquer les réglementations qui encadrent les pratiques de pêche dans leurs eaux souveraines.

Plus d'une cinquantaine de navires ont été arrêtés en Afrique grâce aux patrouilles de Sea Shepherd.

OPERATION GAMBIAN COASTAL DEFENSE

Depuis 2019, Sea Shepherd mène l'Opération Gambian Coastal Defense au large de la Gambie. La Gambie est le 7ème pays d'Afrique à avoir noué un partenariat avec Sea Shepherd pour lutter contre les crimes de pêche. À la jonction du fleuve Gambie et du courant des Canaries, les eaux gambiennes sont riches d'une formidable biodiversité. Pourtant, d'après l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (ONUAA), 46% des espèces de poissons présentes dans les eaux de l'Atlantique Centre-Est sont victimes de surpêche. Dans ce petit pays, près de 200 000 personnes dépendent directement ou indirectement de la pêche pour subsister. Les autorités ont mis en place une zone de gestion spéciale s'étendant à 9 milles nautiques de ses côtes. Cette zone exclusivement réservée aux pêcheries locales est en proie à la pêche illégale et/ou non déclarée. De nombreux chalutiers s'y rendent, pillent la zone aggravant une situation déjà critique. Filets à mailles fines pour pécher sans distinction, fausses immatriculations et destruction de filets autorisés, les braconniers ne reculent devant rien mettant à mal la vie marine.
C'est notamment le cas d'un navire battant pavillon chinois intercepté par Sea Shepherd, le Jurong Yu 9 qui présentait de nombreuses irrégularités et dont l'identification différait entre la poupe et la proue du bateau.
Aggravant la situation, de gros bateaux dont l'activité est formellement interdite dans la zone de gestion spéciale, pêchent régulièrement à la frontière ou détruisent les filets des pêcheurs locaux pour supprimer la concurrence.

MISSION

Du 24 décembre 2019 au 25 février 2020, Sea Shepherd avec le concours du Ministère de la pêche et des ressources aquatiques ainsi que de la Marine gambienne patrouillera la zone pour lutter contre la pêche illégale dans les eaux gambiennes.

Grâce à sa flotte experte dans la détection et la traque de navires illégaux, Sea Shepherd apporte un soutien inestimable aux autorités locales qui peuvent agir rapidement contrôlant toute embarcation suspecte.
Dès le mois de janvier 2020, l'équipage du M/V Bob Barker et les autorités locales ont intercepté l'Atlantide 1, un chalutier turc qui pratiquait la pêche à l'aileron sous licence de pêche artisanale de poissons et céphalopodes. C'est ainsi pas moins de 54 ailerons de requins et de raies qui ont été découverts en train de sécher sur le pont. Ces ailerons appartenaient a différentes espèces comme le Requin-épineux, Poisson-scie à grandes dents, Poisson-scie africain, Raie-guitare à points blancs ; ces trois dernières espèces de raies étant menacées. Cette pratique ignoble consiste à mutiler les poissons en leur découpant les nageoires représentant la partie la plus lucrative, puis à rejeter leur carcasse à la mer. Malgré la pandémie, l'opération a été prolongée jusqu'à l'arrivée du Sam Simon en fin d'année.
Depuis le début de cette collaboration, c'est ainsi plus de 22 navires de pêche illégaux qui ont été interceptés.

OPÉRATION ALBACORE

Le golfe de Guinée est une zone vitale pour de nombreuses espèces comme le Thon-albacore. Victime de son succès auprès des consommateurs, il est très prisé alors que sa population est en déclin partout dans le monde. S'il est sur la liste rouge de l'UICN et malgré de timides tentatives de certains États pour réglementer et encadrer sa pêche, les moyens de contrôle sont quasi inexistants. Les quotas de pêche sont largement sur-évalués compte tenu des populations. L'impact de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée qui représente entre 15 et 40% des prises dans le golfe de Guinée et non-négligeable et précipite l'effondrement de l'espèce.
Mobilisé pour protéger ses eaux, le gouvernement gabonais avait annoncé en juin 2017 la création de 9 nouveaux parcs nationaux marins et 11 nouvelles réserves aquatiques établissant ainsi le plus grand réseau d'aires marines protégées d'Afrique. En collaboration avec la Marine nationale et l'Agence Nationale des Pêches et de l'Aquaculture (ANPA) du Gabon, l'opération Albacore menée par Sea Shepherd vise à faire respecter les lois interdisant les activités de pêche illégales mais aussi pour vérifier la conformité des activités de pêche autorisées dans les eaux territoriales économiques du pays.

MISSION

Durant la saison de pêche au thon au large du Gabon, le M/Y Bob Barker de Sea Shepherd embarque à son bord des officiers de la Marine gabonaise, les inspecteurs de l'Agence Nationale des Pêches et l'Aquaculture (ANPA) et les rangers de l'Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN) pour lutter contre les pratiques illégales et assurer une surveillance accrue de la région.
Début août, les autorités gabonaises qui travaillent à bord du Bob Barker de Sea Shepherd ont procédé à l'arrestation de deux chalutiers qui transportaient plus d'une tonne métrique de raies et de nageoires de raies dans les eaux du Centre Ouest de l'Afrique.
Au cours d'une inspection de routine du chalutier local, le GuoJi 826, menée dans le cadre de l'Opération Albacore V, les inspecteurs de pêche ont découvert une capture comprenant deux espèces de raies interdites à la pêche, dont l'une à laquelle les nageoires avaient été coupées. Les inspecteurs ont également mis la main sur cinq tonnes métriques de Poissons-chats de mer à tête rugueuse, une espèce dont la pêche est interdite dans les eaux gabonaises.
L'abordage du chalutier voisin, le Guoji 866, a conduit à la découverte de nageoires de raies supplémentaires, le capitaine ayant révélé aux enquêteurs que davantage de caisses de nageoires se trouvaient dans la cale frigorifique, dissimulées sous d'autres cartons de poisson.
Afin de garantir que les preuves ne puissent être ni altérées, ni détruites, l'honorable Biendi Maganga-Moussavou, ministre gabonais de la pêche, a ordonné que les Guo Ji 826 et Guo Ji 866 soient placés sous arrêt et escortés par la Marine gabonaise et le Bob Barker jusqu'au port de Libreville.
Une investigation plus poussée menée après l'arrivée au port a mis à jour un total de 40 caisses (800 kg) de raies et de 13 caisses (260 kg) de nageoires, comptant notamment la *Dasyatis margarita*, une espèce protégée et menacée d'extinction.

Selon le ministre en charge de la Pêche, Biendi Maganga Moussavou, et son collègue de l'Environnement, Lee White, la collaboration entre l'État gabonais et Sea Shepherd a permis de renforcer les mesures de gestion et de contrôle des pêcheries ; d'améliorer les outils de traçabilité des systèmes d'approvisionnement des entreprises et de l'État ; de sensibiliser les acteurs professionnels à la pêche illicite non-déclarée et non-réglementée et de sensibiliser les consommateurs à des choix responsables.

OPÉRATION GUEGOU

Situées dans un couloir migratoire pour de nombreuses espèces – notamment de Thons et de Baleines à bosses –, les eaux du Bénin sont particulièrement riches en biodiversité. Le Bénin héberge également la réserve de biosphère transfrontalière du Mono (fleuve transfrontalier avec le Togo), zone de 346 285 hectares constituée de mangroves et de lagons, essentielle aux frayères et reconnue comme réserve de biosphère par l'UNESCO en 2017. C'est une région habitée par près de 2 millions de personnes, d'importance cruciale pour la biodiversité et pour la survie de la population locale.
Comme tous les pays du golfe de Guinée, le Bénin est le terrain de nombreuses activités de pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN). Cette zone vitale est en danger et les opérations de contrôle sont souvent difficiles à mettre en place pour de petits pays en manque de moyens. En 2019, le Bénin a donc fait appel à Sea Shepherd pour embarquer les autorités et les assister dans le contrôle des activités de pêche sur l'intégralité des 200 nautiques que couvre leur zone économique exclusive (ZEE). En 20 jours seulement, 8 des 21 navires ayant pris la licence de pêche au Bénin avaient été contrôlés dont un reconduit au port de Cotonou pour défaut d'autorisation de navigation. Au-delà de la sécurisation et du contrôle de la zone, cette opération a permis aux autorités de se former en techniques d'abordage, de sécurisation et d'inspection des navires. Elle leur a également permis de saisir l'impact colossal des pratiques de pêche et de l'importance de la réglementation.

MISSION

Le 29 octobre, Sea Shepherd a permis à la Marine du Bénin d'arrêter le chalutier « Fada 18 » pris en flagrant délit dans une zone réservée à la pêche artisanale, et près de la réserve écologique de la Bouche du Roy - une zone riche en biodiversité et positionnée dans un corridor faunique fréquenté par les Thons et les Baleines à bosse en migration.

OPÉRATION SOLA STELLA

Au large des côtes libériennes, près de 40% de la pêche est considérée comme illicite, non déclarée et non réglementée (INN). Toute tentative de protection de la vie marine est ainsi mise en péril par des pratiques abusives et illégales. En 2010, afin d'assurer la survie de près de 33 000 personnes vivant directement ou indirectement de la pêche au Libéria, le gouvernement a mis en place une zone de 6 milles nautiques au large de ses côtes réservée à la pêche locale.
Dès février 2017, le gouvernement ne disposant pas des moyens de surveillance suffisants pour couvrir la totalité de la zone, a signé un partenariat avec Sea Shepherd afin de protéger cette région en faisant appliquer la réglementation.
La pêche INN est, le plus souvent, le fait de navires battant pavillon étranger venus profiter des eaux riches du Libéria menaçant la biodiversité et la communauté de pêcheurs artisanaux. A titre d'exemple, en 2017, en seulement quelques mois d'opération, 5 navires cumulaient à eux seuls pas moins de 50 infractions au regard des lois libériennes. Parmi celles-ci on pouvait retenir : pêche sans permis, absence d'identification du vaisseau, pêche en zone protégée, prises non déclarées, tentative de corruption de garde-côte, travailleurs sans papiers travaillant dans des conditions insalubres.

MISSION

Le Sam Simon a patrouillé sans relâche au large des côtes de la République du Libéria dans le cadre de l'opération Sola Stella.
Lorsque Sea Shepherd a lancé cette campagne en 2017, les pêcheurs locaux signalaient quotidiennement des incursions illégales de chalutiers industriels étrangers.
L'arrestation de quinze navires pour pêche illégale et autres crimes liés à la pêche au cours des campagnes précédentes a réussi à dissuader le braconnage faisant de la campagne un énorme succès avec la préservation d'innombrables vies.

REMERCIEMENTS

A nos donateurs pour leur confiance, sans qui nous n'aurions pas les moyens d'agir.
A nos membres d'équipage qui sont en première ligne pour leur travail acharné.
A nos capitaines et directeurs d'antenne pour leur détermination.
A tous les bénévoles à terre qui font de Sea Shepherd un mouvement.
A tous ceux qui luttent à nos côtés pour les océans.

SEA SHEPHERD

SEA SHEPHERD FRANCE
22 rue Boulard
75014 PARIS